

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2025-101

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

**Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;**

Vu le décret du 1^{er} février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2014-111
relative à la création de l'unité US 18 intitulée « Biosit : Biologie, santé, innovation
technologique » ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2017-202
renouvelant l'unité US 18 ;

Vu décision Inserm n° DAJ2019-405
Nommant Monsieur Charles PINEAU Directeur de l'unité US 18 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2022-64
renouvelant l'unité US 18 ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Remy PEDEUX est nommé Directeur Adjoint de l'unité US 18 intitulée
« Biosit : Biologie, santé, innovation technologique », jusqu'au 31 décembre
2027.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE
LA RECHERCHE MEDICALE**

Didier Samuel